

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

Comme nous l'avions annoncé, les membres de « The City of London Commercial International Association » venus sur le littoral méditerranéen, en compagnie des membres du Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie de France, ont, au lendemain de la réception de Nice, répondu à l'invitation que leur avait adressé un groupe de commerçants et industriels monégasques. Les commerçants anglais sont arrivés mardi dernier à 2 heures de l'après-midi, par train spécial, à Monaco où ils ont reçu un très cordial et très chaleureux accueil.

Nos hôtes, accompagnés des commerçants monégasques qui les avaient invités, se sont d'abord rendus, dans des voitures aimablement mises à leur disposition, au Musée Océanographique qu'ils ont visité sous la conduite du docteur Richard. En sortant du Musée Océanographique, ils se sont dirigés vers le Palais de S. A. S. le Prince, dont ils ont beaucoup admiré les appartements historiques. Cette visite a été complétée par une promenade dans les jardins du Palais, si pittoresquement étagés en terrasse et d'où on a l'agréable surprise de contempler dans tout son développement le merveilleux panorama de la Principauté et de la côte jusqu'au cap Martin.

Vers quatre heures, nos hôtes sont allés à l'Hermitage où ils étaient conviés à prendre le thé.

A sept heures, après une promenade dans les jardins de Monte Carlo, les représentants de la Cité se retrouvaient à l'hôtel de Paris où le groupe des commerçants monégasques qui leur avait si aimablement fait les honneurs de la Principauté, les invitait à un grand banquet que présidait M. Gindre.

M. Gindre avait à ses côtés M. Collins, président de la « City of London International Commercial Association »; le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement; M. Keogh, président de la Chambre de Commerce anglaise de Monaco; M. Henry, secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes; M. Mascuraud, président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture français; le chevalier de Loth, premier adjoint au Maire; M. Lavaud, secrétaire de S. Exc. le Gouverneur Général.

Nombre de notabilités de la société monégasque assistaient également à ce dîner qui réunissait près de trois cents convives.

Au dessert, dans un discours vivement applaudi, M. Félix Gindre a, au nom d'un groupe de commerçants monégasques et de la Commission Communale dont il est membre, souhaité la bienvenue aux délégués de la grande Nation commerciale et maritime et a terminé en levant son verre à S. M. le Roi Edouard VII et à toute la Famille Royale d'Angleterre.

Répondant à ce discours, M. Collins, président de la « City of London International Commercial Association », a, dans une improvisation, en anglais, dit combien le cordial accueil des commerçants monégasques avait été sensible à ses concitoyens. M. Collins a ensuite rendu un éloquent hommage au Souverain de ce pays dont il loue le goût éclairé, les efforts intelligents et la science. Il dit combien les recherches de S. A. S. le Prince Albert, Ses travaux scientifiques sont suivis avec intérêt en Angleterre et rappelle que le « Senatus Academicus d'Aberdeen » a, en témoignage de son admiration, offert dernièrement au Souverain de Monaco la dignité de docteur ès lettres.

M. Collins ajoute qu'il s'est fait un devoir, au nom de ses compatriotes, d'adresser à S. A. S. le Prince un reconnaissant télégramme de remerciement pour le chaleureux accueil qu'ils avaient reçu dans la Principauté.

En terminant, M. Collins boit à S. A. S. le Prince Albert et à la Famille Princière.

Un triple hurrah souligne ce discours. L'orchestre joue ensuite l'*Hymne Monégasque* et le *God save the King*.

Des discours applaudis sont encore prononcés par M. Mascuraud, sénateur français, président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture de France; par M. de Loth, premier adjoint au Maire de Monaco, et par M. F. Medecin, architecte.

A l'issue du banquet, nos hôtes ont eu le régal d'un délicieux concert dans la salle de théâtre de Monte Carlo, et à minuit ils quittaient la Principauté, ravis de leur excursion, pour rentrer à Nice, par train spécial.

Le service annuel à la mémoire des Princes défunts de la Maison Souveraine a été solennellement célébré hier matin, lundi, à la Cathédrale. Le portique et la grande nef étaient tendus de draperies de velours noir frangé d'argent et ornés de beaux massifs de chrysanthèmes blancs. S. Exc. M. le Gouverneur Général a pris place au milieu du premier rang des sièges réservés aux fonctionnaires civils et militaires ainsi qu'aux membres de l'Ordre de Saint-Charles. Un grand nombre de notabilités et de dames de la société monégasque s'étaient également fait un pieux devoir d'assister à cette cérémonie de deuil, au cours de laquelle divers morceaux de musique religieuse ont été interprétés avec autant de sentiment que d'art par la maîtrise habilement dirigée par M. le chanoine Perruchot.

A l'issue de cette touchante cérémonie, tous les assistants, émus et recueillis, ont défilé devant le caveau où reposent les Princes défunts, puis en se retirant chacun a respectueusement salué S. Exc. M. Roger, gouverneur général, à la sortie de la chapelle où se trouve les tombeaux de la Famille Souveraine.

M. Jean Bartholoni, petit-fils du comte Gastaldi qui vient de mourir, a tenu à donner à la Prin-

cipauté un témoignage de son affection, ainsi qu'à être utile au Bureau de bienfaisance dont le regretté défunt était président. C'est pourquoi il vient de faire remettre 5.000 francs au vice-président et continuera chaque année un don de 1.000 francs.

D'autre part, la somme de 500 francs a été versée au Bureau de bienfaisance au nom de M^{me} la comtesse Gastaldi et de ses deux fils.

Étaient, cette semaine, de passage à l'Evêché de Monaco : M^{sr} Schœpfer, évêque de Tarbes, et M^{sr} Grimes, évêque de Christchurch (Nouvelle-Zélande).

Les hôtes fidèles de la Principauté, sir Frederick Johnston et la comtesse Wilton, après une halte de quelques jours en leur villa Le Nid, où ils sont arrivés mercredi dernier, partiront à bord du steam-yacht *Zenaïde*, ancré dans le port de Monaco, pour effectuer une croisière aux Antilles.

On a appris avec peine, dans la Principauté, la mort de M. Paul Gillibert qui était, on le sait, une des personnalités les plus connues et les plus estimées de notre société hivernante. Propriétaire de la villa « la Poulido », il passait depuis plusieurs années une partie de l'année en cette belle résidence et il était heureux d'en faire les honneurs à ses nombreux amis de Paris et de la région.

Président du Comité de bienfaisance de la Colonie française pendant les années 1904 et 1905, il avait apporté dans ce rôle charitable les qualités d'affabilité et de dévouement qui lui avaient acquis en ce pays d'unanimes sympathies.

M. Paul Gillibert, qui était né à Marseille, était âgé de 65 ans. Après un service funèbre célébré en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris, le cercueil du regretté défunt a été transporté à Marseille où a eu lieu l'inhumation dans un tombeau de famille.

Après-demain soir, jeudi, à 8 heures et demie, les Sociétés musicales et artistiques de la Principauté donneront une sérénade devant l'Hôtel du Gouvernement, en témoignage de respectueuse bienvenue à l'égard de S. Exc. M. Roger, Gouverneur Général.

Les Sociétés sportives seront représentées par leur bureau et s'associeront ainsi à cette manifestation.

Le jury supérieur de l'Exposition coloniale de Marseille a décerné à M. Izard, secrétaire général de l'Institut international de la Paix, une médaille d'or pour les travaux qu'il a exposés dans la section de l'Indo-Chine, concernant « l'Expansion économique mondiale » et plus particulièrement une étude détaillée des « Perspectives d'affaires en Chine au point de vue des intérêts français ».

Voici les résultats des épreuves du baccalauréat ès lettres subies par les élèves du collège de la Visitation de Monaco devant les examinateurs de la Faculté d'Aix.

En philosophie, sur neuf candidats présentés, les huit élèves suivants ont été reçus :

Jean Christophle, Maxence Drujon (mention assez bien), Charles Guillaumont, Jean Jolivot, Henri Lions, Robert Rostand, Jean Roux de Bézieux, Joseph Thomasset (mention assez bien).

En rhétorique, neuf sur neuf ont été reçus. Voici leurs noms :

Charles de David-Beauregard, Jean de Cruzel, Julien Gleizes, Joseph Guitton, Charles Martin, Donald Monroë, Jean Saint-Olive, Gabriel Régis, Henri Vidal du Monteil.

Le littoral méditerranéen a été très éprouvé dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, par une très violente bourrasque. La mer démontée a occasionné des dégâts assez importants sur divers points de la côte et plus particulièrement à Nice et à Juan-les-Pins où la voie ferrée, envahie par les vagues, a été coupée pendant une journée.

Dans la Principauté il n'y a eu que quelques dommages, relativement peu importants, aux constructions légères qui se trouvent le long de la plage de Fontvieille.

Quant aux travaux du port, ils n'ont en rien souffert de la tempête, mais l'entreprise Fontana et Gamba a été très éprouvée à sa carrière de Saint-Jean-sur-Mer.

Le mouvement du yachting s'annonce comme devant être particulièrement brillant cet hiver sur les côtes méditerranéennes. Nombre de yachts ont déjà quitté leur port d'attache, en route pour la Côte d'Azur.

Parmi ceux qui nous amènent des hôtes fidèles et que l'on a coutume de voir, chaque hiver, dans notre port, on annonce la prochaine venue de *Varuna*, à M. Eugène Higgins, le sportsman si sympathiquement connu à Monte Carlo ; le *Lysistrata*, à M. Gordon Bennet, l'éminent directeur du *New-York Herald* ; *Brauwen*, à lord Howard de Walden ; l'*Honor*, à M. le baron de Forest ; *Surprise*, à M. Dumont Clarke.

CONSULAT GÉNÉRAL DU MEXIQUE

Depuis le 1^{er} novembre, les bureaux du Consulat général du Mexique, qui étaient précédemment rue Grimaldi, 29, sont transférés à la villa Mathilde, rue Albert, n° 7, à la Condamine.

Dans ses audiences des 30 octobre et 2 novembre 1906, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour infractions à des arrêtés d'expulsion, Goujon, Léon-Albert, né à Paris le 16 septembre 1852, cuisinier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende ;

Gras, Joseph, né à Vienne (Isère) le 23 novembre 1866, tisseur, sans domicile fixe ;

Et Picard, Théodore-Pierre, né à Paris le 8 juin 1844, ajusteur, sans domicile fixe, chacun à dix jours de prison et 16 francs d'amende.

Pour mendicité, Dormeau, Arthur-Narcisse, né à Serazereux (Eure-et-Loir) le 27 septembre 1877, tourneur sur métaux, demeurant à Chartres, six jours de prison.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

C'est avec le plus profond sentiment de regret que nous avons appris la mort de la comtesse Alexandrine Righini de Saint-Albino, née comtesse Rapallo, décédée en la villa Garin de Coconato, à Cimiez. La défunte était une des notabilités de la vieille société niçoise parmi laquelle sa disparition a été vivement ressentie.

De Juan-les-Pins :

S. M. la reine douairière de Saxe, qui était depuis une quinzaine de jours en villégiature à Juan-les-Pins, est partie lundi après-midi pour l'Italie.

La Souveraine était accompagnée de la grande-maitresse de la Cour, M^{me} de Pflug, du général de Malortie, de M., M^{me} et M^{lle} de Silvansky et du comte et de la comtesse de Caserta.

Sa Majesté a été respectueusement saluée à son départ par M. Gustave Chancel, maire d'Antibes, qui lui a offert, au nom de la Ville, une magnifique corbeille de fleurs, et par MM. Marchand et Guisolphé, adjoints.

LA PAIX EN ASIE

PAR LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

COMMUNICATION

présentée au XV^e Congrès International de la Paix

par M. E. IZARD

Secrétaire général de l'Institut International de la Paix

Considérations générales.

La révolution économique, politique et sociale, que l'adaptation immédiate des ressources industrielles modernes va produire en Chine, n'est pas de nature à nous permettre de rester indifférents à un tel événement.

De deux choses l'une : ou cette révolution se produira grâce à l'Europe et à l'Amérique, dans le sens des intérêts et de la sécurité de tous... ou elle se manifestera *malgré nous* et *contre nous*, dans le sens *exclusivement chinois* hostile à l'Europe et à l'Amérique. Dans le premier cas, la Chine sera *modernisée* par notre industrie et sa situation économique mise à l'unisson de celle de l'Occident.

Le peuple connaîtra le bien-être, que le régime d'obstruction et de cristallisation mandarinale est incapable de lui donner.

L'Occident profitera des conditions avantageuses de production et trouvera, à côté de la joie et de la reconnaissance des Célestes, la solution de bien des problèmes économiques, dont il souffre.

Dans le second cas, c'est-à-dire si la révolution économique, nécessaire et inéluctable, se produit en dehors de l'Europe et de l'Amérique, *contre nous* et *malgré nous*, il faut s'attendre à des événements désastreux.

Un pays *homogène* comme la Chine, avec une population aussi dense, aussi industrielle, aussi intelligente, *aussi mûre* pour tous les progrès, ne peut *évoluer seul*, sans devenir un invincible danger politique et économique pour toutes les races blanches.

Grâce à l'évolution qui se prépare, la Chine pourra, avant peu, alimenter un budget de *sept milliards* ; il suffit pour cela de quelques changements politiques, en voie de préparation. (Edit du 1^{er} septembre 1906, annexé au présent mémoire).

Cette somme utilisée en partie, pour créer de toutes pièces un formidable armement, permettra à la Chine de regarder l'Europe et l'Amérique face à face !

Et c'est alors, par des mesures douanières dont nous avons déjà le prélude, la destruction d'un siècle d'efforts pour la pénétration occidentale dans l'Empire du Milieu.

Or l'Occident qui étouffe, sous les charges de la « Paix armée », ne saurait songer à reprendre son ancienne politique de violences et de conquêtes, pour tenter de maintenir la porte ouverte en Chine.

Cette ère est close et l'exemple du Japon prouve surabondamment que tout est changé en Extrême-Orient.

La Politique de nationalisation.

La Chine entend appliquer à nouveau le principe qu'on trouve à toutes les pages de son histoire : « La Chine aux Chinois ».

L'ère des contrats d'Etat à Etat passés avec la Chine pour les entreprises industrielles est terminée, mais l'initiative privée conserve encore un vaste champ d'action, si elle veut se résigner à se passer des appuis gouvernementaux et à traiter avec les Chinois comme avec des égaux et des gens civilisés.

La Chine entend *nationaliser* toutes les affaires créées ou à créer sur son sol et, comme « le charbonnier », être maître chez elle.

Peut-on lui en faire un crime ?

Longtemps paralysée par ses Souverains Mandchoux, elle reprend goût au mouvement, elle veut rentrer dans la vie générale du monde civilisé, sans être à la remorque de personne. Aussi si les Japonais ont pu penser que l'éveil d'un sentiment national dans l'Empire du Milieu servirait leurs intérêts au détriment des seuls Européens ou Américains, ils s'apercevront peut-être bientôt que leurs leçons ont été trop bien comprises, si du moins on en juge par cet hymne que l'on fait chanter, depuis quelques mois, aux enfants des écoles primaires dans le Kiang-Su :

« Je prie pour que mon pays devienne ferme, en ses frontières, comme le métal ;
« Qu'il surpasse l'Europe et l'Amérique ;
« Qu'il subjugué le Japon ;
« Que ses armées de terre et de mer se couvrent d'une gloire éclatante ;
« Que, sur toute la terre, flotte le radieux étendard du Dragon ;
« Que, prochainement, l'universelle maîtrise de l'Empire s'étende et progresse ;
« Ne disons pas que sa vénérable grandeur a été en vain affligée ; l'Inde est éteinte comme puissance ; l'Empire de Perse est fini ;
« Faites que notre Empire, comme un lion endormi qui soudain s'éveille, se précipite en rugissant dans l'arène des combats. »
La question est donc nettement posée.

La Chine nécessaire à l'Occident.

D'autre part, l'Europe ne peut aujourd'hui se passer de l'Asie et notamment de la Chine qui, seule, est actuellement en état de lui permettre d'utiliser *immédiatement* la masse de ses capitaux inemployés, de déverser le trop-plein de son industrie, d'utiliser l'avance de ses connaissances techniques, fruits de siècles de labeur !

Commercer avec l'Empire du Milieu est une nécessité, et bien des problèmes économiques qui préoccupent les Gouvernements peuvent, grâce à une Chine ouverte et pacifique, trouver des solutions raisonnables par un accroissement d'activité commerciale.

Le Céleste Empire a tout ce qu'il faut, en hommes et en éléments divers, pour créer, au profit des capitaux étrangers et à son profit personnel, un nouvel âge d'or qui sera engendré par une plus-value du loyer de l'argent.

L'Europe et l'Amérique peuvent y trouver, pour leurs milliards, réduits à des rendements minimes, une rémunération des plus larges et porter ainsi remède aux maux dont souffrent les sociétés à capitalisation intense, maux engendrés par la surproduction industrielle et les dépôts en banque.

Sachons donc commercer avec le Chinois, prendre place à ses côtés, nous rendre ses indispensables auxiliaires, puisque nous avons l'avance de la science moderne et d'un outillage perfectionné.

Le Péril Jaune.

Mais menacer l'Empire du Milieu pour prendre part à son évolution, c'est le forcer à évoluer tout d'abord dans un sens exclusivement militaire, malgré son réel et profond mépris pour le métier des armes en général, mépris si profondément caractérisé par le proverbe suivant : « *Nao ien pou tang ping hao tie pou to ting* ». (Un homme honnête ne se fait pas soldat, de même que du bon fer ne sert pas à faire des clous).

L'évolution *économique* se ferait dans ce cas ultérieurement, à l'abri des formidables armements, que la politique occidentale aurait fait surgir.

L'Occident se verrait chassé des marchés chinois, d'où des pertes considérables dont les conséquences peuvent être immenses pour l'Europe et l'Amérique.

Pour le moment on ne saurait envisager que cette période évolutive, car pour qui connaît cet immense empire qui s'éveille, l'heure paraît en effet encore bien lointaine où, à notre tour, nous devrions subir les exigences économiques de la Chine et nous voir imposer ses produits.

Tout le fameux « Péril Jaune » est là et il peut ne pas être un mythe !

La génération future aura sans doute à y parer, si la nôtre n'a pas la sagesse de le prévenir !

On ne saurait plus en effet s'illusionner : le service obligatoire établi en Chine pourra permettre de recruter près de huit millions d'hommes, et si l'on en juge par le corps d'armée récemment constitué par le vice-roi Yuen-Chi-Kai, l'Empire du Milieu n'aurait, d'ici peu, rien à envier à nos armées modernes.

Les relations des premières grandes manœuvres chinoises de 1905, sont à ce sujet tout un enseignement.

Conclusions.

La force, la violence ne sauraient donc entrer en ligne de compte pour participer avec fruit à l'évolution du Céleste Empire.

Il n'est, de l'avis des plus compétents, qu'un seul mode de pénétration efficace, c'est celui auquel le Céleste est le plus spécialement préparé : les affaires.

Mais malgré son légitime désir de « far da se », la Chine, longtemps encore, ne pourra se passer de deux éléments qui lui font presque complètement défaut : les *hommes techniques* et les *capitaux*.

L'Occident seul est en état de les lui fournir dans des conditions normales ; la Chine en a pleinement conscience, et si les derniers édits promulgués tendent à *nationaliser* les institutions et industries de

tout ordre, ils permettront aux étrangers de participer au colossal mouvement d'affaires qui va s'ouvrir dans l'Empire du Milieu.

Cette participation, qui est fatale, peut être la cause de très graves conflits; conflits avec la Chine, conflits entre les puissances occidentales.

Or, ainsi que nous l'avons exposé ultérieurement, une politique de violence vis-à-vis de l'Empire du Milieu ne saurait actuellement aboutir à d'autres résultats, que de précipiter l'évolution qui s'y dessine en l'orientant dans la voie militaire, d'où un très grand danger pour l'Occident.

Elle peut, au contraire, être canalisée et dirigée en grande partie dans le sens des intérêts économiques de l'Occident et de l'Extrême-Orient, si l'Europe et l'Amérique ont la sagesse de s'entendre.

En résumé, l'évolution de la Chine sera l'événement le plus considérable du vingtième siècle; une masse homogène de 400 millions d'êtres, ayant les mêmes mœurs, parlant la même langue, ne saurait entrer en scène, sans apporter de grandes modifications à l'échiquier mondial.

Cet événement touche aux intérêts vitaux de l'Occident, dont le devoir est de veiller à ce qu'il s'oriente dans le sens pacifique pour le mieux des intérêts généraux.

Une entente internationale semble donc indispensable pour régler cette évolution, sans léser en rien les droits des Céléstes et ceux acquis par les étrangers.

La Cour d'arbitrage de La Haye pourrait prendre l'initiative de cette entente; elle devrait aboutir à la création en Chine d'un Office international, comprenant un commissaire de chaque puissance.

Le rôle de cet Office serait de veiller aux intérêts internationaux et d'arbitrer les différends qui pourraient surgir entre les puissances au sujet de leurs intérêts économiques.

On éviterait ainsi aux nations intéressées une imixtion directe dans les affaires de l'Empire du Milieu, tout en augmentant leur prestige, de par l'accord général.

Une première source de conflits serait de ce fait écartée.

Il serait alors possible de contrôler l'évolution chinoise, et sans s'immiscer en rien dans les questions intérieures ni froisser la dignité nationale, d'imposer un programme où la question spéciale de l'armement serait réduite au minimum, compatible avec les intérêts de la Chine et ceux de l'Occident.

Les puissances occidentales ne sauraient plus ainsi évoquer, pour le maintien de leurs armements, le cauchemar du « Péril Jaune », fruit plutôt de leurs discordes que d'une évolution qui peut et doit être un bienfait pour tous et non un motif de terreur!

A l'abri d'un Office international, la Chine, pays essentiellement pacifique, le plus pacifique du monde, écartant les charges de « la Paix armée », s'avancera à grands pas vers la civilisation moderne, pour le plus grand bien de l'Humanité entière!

Milan, le 16 septembre 1906.

E. IZARD.

Annexe.

Edit du 1^{er} septembre 1906, transmis par câble de Pékin, et par lequel l'Empereur Kouang-Sü, d'accord avec l'Impératrice douairière Tsou-Hsi, annonce son intention d'inaugurer un gouvernement constitutionnel, et prescrit les réformes préparatoires à un changement aussi considérable. La publication de ce document a eu, dans l'Empire du Milieu, un immense retentissement: fait bien compréhensible, lorsqu'on songe qu'il ne s'agit de rien moins que d'une transformation fondamentale du régime politique sous lequel vit le tiers de l'humanité (1).

ÉDIT IMPÉRIAL

du 1^{er} septembre 1906, 13^{me} jour du 7^{me} mois de la 32^{me} année de Kouang-Sü.

Sous les auspices de S. M. Impériale, notre auguste mère, nous décrétons ce qui suit:

Depuis le commencement de notre dynastie, jusqu'à maintenant, les sages souverains, nos ancêtres, dans leurs règnes successifs, ont promulgué d'excellentes lois, et aucun d'eux n'a manqué de procéder à des remaniements aux lois existantes, nécessités par les circonstances: c'est, là, un principe fondamental de notre législation.

De nos jours, les relations internationales se développent entre tous les pays; dans le domaine politique et législatif, il existe pour ainsi dire un mouvement d'emprunts réciproques entre les divers peuples.

Nous seuls, nous nous arrêtons à notre régime vieilli, ce qui nous a créé une situation très critique; aussi, des afflictions et des malheurs nous paraissent imminents.

Nous avons constaté que si nous ne nous mettons pas à rechercher des connaissances nouvelles et à améliorer, à l'aide de ces dernières, notre Code et nos lois, nous ne saurions, en haut, nous conformer aux préoccupations de nos ancêtres, fondateurs de notre législation; ni, en

bas, réaliser l'espérance de paix et de prospérité, entretenue par le peuple.

Pour ces raisons, nous avons envoyé, dans divers pays, plusieurs de nos hauts dignitaires, pour en étudier les systèmes politiques et administratifs.

Maintenant, Tsai-Tche et ses collègues, à leur retour, nous apprennent tous que la faiblesse de l'Empire vient de ce que le souverain et le peuple sont trop éloignés l'un de l'autre; que par suite, le gouvernement central se trouve toujours en présence de malentendus, dans ses rapports avec ceux qu'il gouverne.

Aussi les gouvernants et fonctionnaires ne savent-ils ce qu'il faut faire pour le peuple, ni le peuple, ce qu'il doit faire pour le pays.

Ce qui constitue la force des autres pays, aux points de vue politique et économique, c'est l'application effective du régime constitutionnel et la pratique qui consiste à prendre toutes décisions conformément à l'opinion publique.

Là, gouvernements et peuples sont des parties d'un seul et même corps, et un lien intime les unit entre eux.

Pour le choix des hommes politiques, ils s'entendent de manière à prendre les plus capables, ils délimitent pour eux, d'une façon précise, les sphères de leurs pouvoirs respectifs.

En ce qui a rapport aux finances et aux affaires publiques en général, on ne prend pas de décision sans y faire participer le peuple.

En outre, il existe encore, entre les divers pays, des emprunts réciproques, lorsqu'il s'agit des meilleurs procédés à adopter et l'on y intronise constamment des réformes, destinées à rendre la situation plus avantageuse.

Aussi leur système politique est favorablement accueilli et leurs peuples vivent dans la concorde; et ce n'est pas sans cause.

Dans notre situation actuelle, il nous faudrait nous livrer à des études minutieuses pour adopter le régime constitutionnel, en réunissant la puissance suprême entre les mains du pouvoir central, et en donnant aux peuples et à l'opinion publique participation aux réformes, de manière à fonder un principe de gouvernement ferme et durable.

Cependant, à présent, les organisations préparatoires nous font encore défaut; les connaissances de notre peuple ne sont pas suffisamment développées; si nous procédions hâtivement, de façon à n'établir qu'une formule vaine et trompeuse, comment pourrions-nous affronter notre peuple et lui démontrer notre parfaite sincérité?

Pour supprimer les abus accumulés et déterminer les responsabilités, il faut commencer par nous préoccuper de l'administration; nous devons immédiatement réorganiser et fixer les pouvoirs administratifs et édicter les différentes lois qui s'y rapportent; nous développerons aussi, de la façon la plus large, l'instruction publique; nous améliorerons le système financier; nous réorganiserons notre armée; nous établirons partout une police régulière; nous arriverons, de la sorte, à ce que les notables et le peuple comprennent bien nos réformes politiques, pour préparer ainsi une base sur laquelle on pourra fonder un gouvernement constitutionnel.

Nous ordonnons donc aux ministres et aux fonctionnaires de l'intérieur et de l'extérieur, d'entreprendre effectivement des réformes et de chercher avec ardeur à atteindre les meilleurs résultats.

Dans quelques années, lorsque cette nouvelle organisation aura acquis un caractère suffisant de stabilité, nous examinerons alors la situation; nous adopterons les usages de divers pays et nous déciderons de déterminer un délai pour la mise en vigueur du régime constitutionnel et sa proclamation dans l'Empire.

Ce délai sera, naturellement, rapproché ou éloigné, suivant que les progrès auront été accomplis avec lenteur ou rapidité.

Nous ordonnons aux maréchaux, vice-rois, gouverneurs de toutes les provinces, d'exhorter les lettrés et le peuple à s'efforcer de faire des études, de bien se rendre compte de leurs devoirs envers le souverain et le pays et de bien comprendre le principe de solidarité et de progrès, de façon à ne pas nuire à l'intérêt public par des aspirations personnelles, et à ne pas porter atteinte au grand projet par des mécontentements de nature mesquine; qu'ils tiennent en honneur le bon ordre et qu'ils conservent la paix publique pour former en eux-mêmes les qualités nécessaires au peuple d'un pays constitutionnel.

Que ce but sera atteint, nous en avons la ferme espérance.

Nous chargeons les maréchaux, vice-rois et gouverneurs de provinces de publier le présent édit.

Respectez ceci!

Lettre de Paris

Paris, 4 novembre 1906.

Le monument élevé à la mémoire d'Armand Silvestre par la piété de quelques amis a été inauguré mercredi après-midi. Il est placé cours la Reine, tout proche du pont Alexandre et sur le côté du Petit Palais; il est gracieux, simple, sans prétentions à l'effet superbe, mais d'une note d'art très réussie. Le buste du conteur souriant domine une colonne blanche; la physionomie est douce, éclairée de belle humeur; et au bas de la colonne sont groupées les Grâces qu'il aimait, qu'il célébra. L'œuvre est due au ciseau de M. Antonin Mercié.

La cérémonie d'inauguration a été fort brillante. Autour de MM. Jules Claretie, président du Comité, et Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, de nombreux écrivains et artistes s'étaient groupés. A leurs

côtés, on remarquait MM. Albert Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur; général Dodds, Camille Pelletan, Henry Lapauze, Leloir, Silvain, M^{me} Silvain-Hartmann, MM. Jean Baffier, Jacques Normand, Léon Durocher, Bouvard, Brown, Jane de La Vaudère, Formigé, Théodore Cahn, Léon Dierx, Jean Béraud, Léon Lebègue, Robida.

Un certain nombre de discours ont été prononcés. MM. Jules Claretie, Chautard, Piette, au nom de M. de Selves, Dujardin-Beaumetz, Le Senne, M^{me} Séverine, M. Blémont, M. de Saint-Arroman, et M. Catulle Mendès ont prononcé d'éloquentes et émouvantes allocutions.

Cette cérémonie en l'honneur d'Armand Silvestre a rappelé aux nombreux admirateurs du poète bien des vers délicieux que le public ne connut jamais. Il en est peu qui soient aussi gracieux que ceux que nous retrouvons, pieusement conservés par une amie de M^{me} Litvinne, à qui le poète les avait envoyés, en 1899, après une de ces soirées triomphales que l'incomparable cantatrice compte par le nombre de ses représentations.

Voici les vers, accompagnant un bouquet:

Dans les âges sacrés où régnait l'Harmonie,
La Grèce, sous vos pieds, eût dressé des autels...
— Seules, étant encor la Grâce et le Génie,
En ces temps désertés par les Dieux immortels,
Vous rappelez la Muse, et ces fleurs l'Ionie.

Les fleurs sont tombées en poussière; les vers du charmant poète et le souvenir de la grande tragédienne lyrique ne périront pas.

Il vient de s'ouvrir au Petit Palais des Champs-Élysées, dans les salles du rez-de-chaussée, une exposition intéressante des artistes ayant bénéficié d'une des bourses attribuées généreusement par le département de la Seine.

C'est en 1881 que le Conseil Général de la Seine, sur la proposition d'un de ses membres, le peintre Jobbé-Duval, inscrivait à son budget une somme de 6,000 francs à diviser en cinq bourses de 1,200 francs chacune destinées à de jeunes artistes sans fortune. Ce sont les ouvrages des artistes ayant déjà remporté cette bourse annuelle qui sont exposés au Petit Palais. L'exposition comprend quatre-vingt-six ouvrages de peinture, cinquante-cinq de sculpture ou de gravure en médailles, vingt-huit de gravure ou de lithographie et quatre d'architecture.

Assurément, on y rencontre nombre d'ouvrages insuffisants, dont les auteurs n'ont fourni qu'une carrière médiocre, ne sont pas parvenus à sortir de l'obscurité ou sont aujourd'hui complètement ignorés. Mais on constate que les boursiers du département de la Seine ont fourni huit prix de Rome: en peinture, MM. Lavalley (1891), Auguste Leroux (1894), Emile Sulpis (1894), Sieffert (1902); en sculpture: MM. Champeil (1896), Louis Convers (1888), Paul Roussel (1895); en gravure: M. Quidor; que l'un d'eux, M. Paul Buffet, a obtenu le Prix du Salon (1896); que onze: MM. Bahuet, Gardette, Gorguet, Guinier, Alexandre Lunois, Morisset, Emile Laporte, Julien Lorieux, Marioton, Peyre, M^{lle} Jeanne Itasse ont obtenu une bourse de voyage; qu'un, M. Sulpis, a obtenu une médaille de première classe au Salon; que dix-huit: MM. Besson, Amédée Buffet, René Chrétien, Lavalley, Gorguet, Guinier, Auguste Leroux, Lunois, Trigoulet, Champeil, Georges Colin, Louis Convers, Deschamps, Lorieux, Marioton, Peyre, Paul Roussel et M^{lle} Itasse ont obtenu une médaille de deuxième classe.

On remarquera, à côté d'une de ces Filles de Cirque, dont il expose annuellement au Salon d'automne une série nombreuse, des œuvres de début de M. Georges Rouault, qui alors honorait Rembrandt et servait sous la bannière de Gustave Moreau, *Jésus chez les Docteurs*, *les Disciples d'Emmaüs*, *le Christ et ses Disciples*, et l'on s'étonnera que, parti d'un tel idéalisme, il en soit arrivé au réalisme où nous le voyons s'enfoncer de jour en jour davantage. *Tempi passati!* en ce temps-là Gustave Moreau exerçait une influence prépondérante, manifeste en mainte œuvre, comme le *Christ au Jardin des Oliviers*, de M. Emile Delobre.

On ne verra point sans intérêt à la peinture le *Campe ment au soir (Tunisie)*, de M. Paul Buffet; la *Vallée d'Abyssinie*, de M. Amédée Buffet; une nature morte de M. Chrétien; *Veuve*, de M^{me} Bourrillon-Ternay; les paysages de M. Guillaume Roger; les *Fruits d'or*, de M. Guinier; le *Portrait de M^{lle} Mitzi-Dalti*, de M. Auguste Leroux; *Sur la plage*, de M. Trigoulet; les vues de coins du vieux Paris, de M. Louveau-Rouveyre; les études de concerts et de cabarets parisiens, de M. Paul Leroux; *Danse espagnole*, de M. Lunois; la *Plage de Trouville et Coulisses de théâtre*, de M. Morisset; — à la sculpture, *Faune pêchant une Sirène*, de M. Lorieux; l'exquise *Danseuse pompéienne*, de M. Paul Roussel; les ravissantes *Baigneuses*, de M. Albert Pommier.

A la gravure, les ouvrages de MM. Lunois (*Tisseuses et burnous, Hollandaise*), Bahuet (*Portraits de M. Alphand*),

(1) Mémorial Diplomatique — Octobre 1906.

Emile Sulpis (la *Sagesse victorieuse des Vices*, la *Muse et le poète*) méritent de retenir l'attention.

Nous allons bientôt avoir, paraît-il, une troisième ligne d'omnibus automobiles, Montmartre-Saint-Michel. Lentement, la Compagnie générale des Omnibus transforme ainsi sa traction. En attendant qu'elle abaisse ses tarifs, comme on le réclame depuis si longtemps, elle paraît donc décidée tout au moins à nous transporter plus vite. C'est déjà quelque chose.

Encore faut-il que cette augmentation de la vitesse constitue un réel progrès, au lieu de comporter des inconvénients si nombreux et si graves que l'on en vienne presque à regretter la réforme. C'est ainsi que les commerçants et un grand nombre de simples locataires de la rue d'Amsterdam, que sillonne toute la journée l'autobus Montmartre-Place Saint-Germain-des-Prés, ont adressé une pétition à M. Paul Escudier, leur conseiller municipal, pour lui demander de faire cesser une situation qu'ils estiment intolérable.

Tout d'abord ils sont incommodés de sept heures à minuit par le bruit insupportable que font en montant et en descendant la rue ces lourds véhicules, ainsi que par l'odeur persistante qu'ils dégagent.

De plus, quand il fait mauvais temps, les autobus, en longeant à grande vitesse, soit le trottoir de droite, soit le trottoir de gauche, aspergent tour à tour les magasins de boue, détériorant les peintures, salissant les glaces, abîmant les étalages. Il est impossible désormais, à un commerçant de la rue d'Amsterdam, de tenir propre sa boutique.

Bien entendu, les passants ne sont pas oubliés dans cette distribution : sous l'action des lourdes et épaisses roues des autobus, la boue liquide gicle au visage et sur les vêtements de tous ceux qui se permettent de circuler rue d'Amsterdam autrement qu'en fiacre.

M. Paul Escudier avait écrit au préfet une lettre pour le prévenir qu'il allait lui adresser une question au sujet de ces plaintes, il y a déjà quelques jours. Bien entendu, il ne manquera pas de parler de la collision qui s'est produite ces jours-ci entre deux autobus parce que le wattman d'un de ces véhicules voulait à tout prix dépasser les voitures qui se trouvaient devant lui. C'est bien d'aller vite, mais encore faut-il mettre une certaine prudence, surtout dans des rues étroites et encombrées.

Je ne saurais mieux terminer cette lettre qu'en vous signalant les heureux résultats obtenus par l'œuvre si intéressante de l'Assistance aux explorateurs entreprise par la Société de Géographie.

Au moyen des intérêts du legs Poirier de deux cent mille francs, elle a pu constituer cinq modestes pensions qui seront servies désormais à de vieux explorateurs peu fortunés ou à leurs veuves.

L'un des bénéficiaires est M. Désiré Charnay, aujourd'hui octogénaire, qui explora, au début de l'Empire, le Yukatan et l'Arabie, et qui rapporta de ses premiers voyages un très curieux rapport et des vues extrêmement intéressantes des fameuses ruines de Palenqué.

Les autres sont MM. Fournereau, Charles Lemire et Mmes veuves Chauveau et Massenot.

L'Etat n'a pas voulu être en reste avec la Société de Géographie, et, avant de quitter le pavillon de Flore, M. Georges Leygues avait nommé gouverneur général des Comores l'explorateur Fourneau, qui conduisit pendant quinze ans les missions transsahariennes, si fécondes, on le sait, en heureux résultats.

Mais combien de héros encore ont exposé obscurément leur vie loin des bruits et des actualités de la métropole, et sont aujourd'hui dans la détresse ? L. S.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Les Sociétés Françaises de la Paix. — La délégation permanente des Sociétés Françaises de la Paix a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été élus ou réélus :

Président honoraire, M. Frédéric Passy, membre de l'Institut ;

Président, M. Charles Richet, président de la Société française pour l'arbitrage entre nations ;

Vice-président, M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté ;

Secrétaire général, M. Lucien Le Foyer, vice-président de la Paix par le Droit ;

Secrétaire, M. E. Spalikowski, ancien président de la Ligue rouennaise de la paix ;

Trésorier, M. Casevitz, de la Fédération des Universités populaires.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Mercredi 14 Novembre 1906

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS

ILLUMINATION GÉNÉRALE

DE LA PLACE DU PALAIS, DE MONACO-VILLE ET DE LA CONDAMINE

A 8 heures, sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par MASSIMINO CUPELINI de Monaco

RETRAITE MILITAIRE

AVEC LE CONCOURS

de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, de la Société « l'Etoile de Monaco », de la Société Philharmonique et de la « Lyre Monégasque ».

Judi 15 Novembre

MONACO

A 11 h. et demie, sur la place du Palais

REVUE DE LA COMPAGNIE DES CARABINIERS

De 2 à 4 heures, sur la même Place

JEUX DIVERS

COURSES DE FEMMES AVEC BAQUET — MAT DE COGAGNE, ETC.
(NOMBREUX PRIX)

CONCERT

par la Société Philharmonique

MONTE CARLO

De 3 h. 1/2 à 5 heures, sur la plate-forme de la place du Casino

CONCERT

par les Sociétés : la Chorale « l'Avenir »
et la « Lyre Monégasque »

FÊTE DE NUIT

Illumination des Terrasses du Casino

LANCEMENT DE BALLONS LUMINEUX

par Mme veuve CARUTA

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

par la Société Philharmonique

A 8 h. et demie, au Fort Antoine

FEU D'ARTIFICE

tiré par STÉVANO

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

GRAND CONCERT

donné par l'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. LÉON JEHIN

A 9 h. et demie, au Théâtre des Variétés
à la Condamine

REPRÉSENTATION POPULAIRE GRATUITE

AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Ouverture du cours de M^{me} Curie. — Plus de 3.800 personnes avaient envahi, hier, dès une heure de l'après-midi, les couloirs de la Faculté des sciences et se pressaient à l'entrée de l'amphithéâtre de physique où M^{me} Pierre Curie devait ouvrir son cours ; la moitié au moins ont dû s'en retourner faute de place. M. Briand, ministre de l'Instruction publique, qui devait assister à l'ouverture de ce cours, n'ayant pu s'y rendre en raison de la rentrée des Chambres, s'était fait remplacer par M. Liard, vice-recteur de l'Université de Paris ; M^{me} Curie, très applaudie à son entrée dans la salle, a commencé son cours par l'étude des phénomènes de la radio-activité.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Cabinet de M^e L. BARBARIN, avocat à Monaco,
7, rue Albert.

OUVERTURE DE CONTRIBUTION

Les créanciers du sieur **Accardi**, ancien marchand tailleur à Monte Carlo, boulevard du Nord, villa Louis, sont prévenus

Qu'une contribution judiciaire a été ouverte au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco le 30 octobre dernier pour la répartition de la somme de 1,514 fr. 50 provenant de la vente du matériel et des marchandises dudit sieur Accardi.

Ils sont, en conséquence, invités à se rendre en la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur devant M. D'ALVERNY, vice-président, commis à cet effet, le vendredi 16 novembre 1906, à 2 heures et demie du soir, avec leurs titres de créance, à l'effet de se régler amicalement sur la distribution de la somme ci-dessus.

L'Avocat poursuivant,
L. BARBARIN.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

M. Paul-Marie-Gabriel Noirvache-Derville, photographe, demeurant à Monaco, boulevard des Moulins, ayant, suivant acte aux minutes de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, en date du 3 novembre 1906, vendu le fonds de commerce ayant pour objet la photographie et la vente d'articles photographiques, cartes postales illustrées et vues photographiques, qu'il exploitait à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard des Moulins, n^o 6, dans un magasin dépendant de l'*Hôtel du Helder*, les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans la huitaine, en l'étude de M^e Eymin, notaire soussigné, à peine de forclusion.

Monaco, le 6 novembre 1906.

Alex. EYMIN.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Rayana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 28 Octobre au 4 Novembre 1906.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Menton	yacht à vap. Honor, amér.	Caws	Sur lest.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.

DÉPARTS du 28 Octobre au 4 Novembre

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	yacht à vap. Honor, amér.	Caws	Sur lest.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Nice	b. Lyre Monégasque, ital	Pignatelli	Sur lest.

Imprimerie de Monaco — 1906